

CHAPITRE 3 Opérations d'achat/vente

Réductions et frais accessoires



- Opérations d'achat/vente
 - Quel compte utiliser en fonction de la nature de l'opération ?
 - Cf. Chapitre 2

Chapitre 3

- Quels montants et quels enregistrements comptables ?
 - Prise en compte des réductions commerciales et financières
- Opérations d'achat et de vente à plein tarif ou tarif réduit
- Accord ou obtention de réductions
 - Commerciales
 - Financières



A. Réductions Généralités

1. Terminologie

- **Réductions à caractère commercial (RRR)**
 - Rabais = réduction exceptionnelle en lien avec la qualité du produit ou d'un problème de livraison (à postériori)
 - ✦ Défaut de qualité, fin de série..
 - Remise = réduction automatique en lien avec la qualité du client ou qualité de la commande
 - ✦ Étudiant, client porteur d'une carte de fidélité, seniors..
 - Ristourne = réduction en lien avec le volume global sur une période
 - ✦ Montant d'achat HT, nombre de lots achetés, etc....



- **Réduction à caractère financier (escompte de règlement)**
 - Réduction en lien avec l'échéance du règlement
 - ✦ Exemple : 2 % de réduction si paiement comptant (au lieu de 30 jours)
 - ✦ Taux généralement inférieurs à 5 %

2. Document comptable : la facture

- Réductions accordées soit :
 - Directement sur la facture de vente lors de l'achat (facture de « doit »)
 - *A posteriori* sur une facture d'avoir



- **Réduction sur facture de doit (facture éditée lors de la vente)**
 - Cas des RRR
 - ✦ Réductions s'appliquant en cascade à partir du montant **HT**
 - Peu importe l'ordre dans lequel on les applique, cela ne modifie pas le montant du net commercial calculé
 - ✦ Total final après réduction(s) commerciale(s) = **Net Commercial**
 - Cas de l'escompte
 - ✦ L'escompte s'applique sur le net commercial
 - ✦ Le résultat s'appelle le **Net Financier**
 - La TVA
 - ✦ Calcul sur montant HT après déduction de toutes les réductions

Exemple 1

La société Pascher vend aux Ets Mallet 3000 €HT de marchandises. Une remise de 2 %, puis un rabais de 3 % sont accordés. Les Ets Paul Mallet payant comptant un escompte de 2 % figure également sur la facture

Société Jacques Pascher
19, avenue des Moulins
69000 LYON

Etablissements Paul MALLET
Place Général Henri
69000 LYON

FACTURE (de doit) N° 1512

le 15 décembre N

Références	Désignation	Montant
1839 X	Vente de marchandises M14	3 000,00
	Remise 2 % (3000 x 2%)	- 60,00
	Rabais 3 % (2940 x 3 %)	- 88,20
	Net commercial	2 851,80
	Escompte 2 % paiement comptant	- 57,04
	Net financier	2 794,76
	TVA 20%	558,95
	Net à payer TTC	3 353,71

[Retour](#)

• Réduction sur facture d'avoir

- Réductions accordées après la vente
- Calculées sur le **net commercial**
- TVA calculée sur le montant de la réduction accordée

Exemple 2

Le 20 décembre, la société Pascher accorde une remise supplémentaire de 3 % sur la marchandises livrée le 15 décembre.

[Retour](#)

Société Jacques Pascher 19, avenue des Moulins 69000 LYON		Etablissements Paul MALLET Place Général Henri 69000 LYON	
(Facture d'AVOIR) N° 485		le 20 décembre N	
Références	Désignation	Montant	
1839x	Rabais de 3% sur vente de marchandises du 15 décembre. (2851,8 x 3%)	85,55	
	TVA 20%	17,11	
	A votre crédit TTC	102,66	



B. Réductions - Enregistrements comptables

- Diffèrent en fonction de :
 - la nature de la réduction « commerciale » ou « financière »
 - du document sur lequel elle figure : « facture de doit » ou « facture d'avoir »

- 1. Réductions commerciales (RRR)

- **RRR sur facture de doit**
 - **RRR sur facture de doit n'apparaissent pas dans les enregistrements**
 - Les achats et les ventes s'enregistrent pour le **net commercial HT**

- **RRR sur facture d'avoir**
 - RRR après livraison et facture de vente
 - Enregistrement du montant de RRR dans un compte approprié
 - ✦ Crédit du compte 609 « RRR obtenus sur achats » chez le client
 - ✦ Débit du compte 709 « RRR accordés sur vente » chez le fournisseur



2. Réductions à caractère financier

- Les escomptes s'enregistrent **toujours**, quel que soit le document sur lequel ils figurent :
 - Produit financier pour le client
 - ✦ Crédit du compte 765 « Escomptes obtenus » dans la comptabilité du client
 - Charge financière pour le fournisseur
 - ✦ Débit du compte 665 « Escomptes accordés » dans la comptabilité du fournisseur
- **Remarque :**
 - Enregistrement de l'escompte varie selon la chronologie des éléments
 - ✦ Escompte compris sur la facture de vente = enregistrement immédiat
 - ✦ Escompte accordé que si le client paye comptant (ne figure pas sur la facture de doit)
 - Enregistrement de la transaction sans l'escompte
 - Enregistrement de l'escompte au moment du règlement (client), en faisant ressortir la tva et l'encaissement (fournisseur)



- **Réductions et TVA**
 - **Facture de doit : calcul de la TVA sur le montant HT effectif**
 - ✦ Sur le **net commercial** si réductions commerciales uniquement
 - ✦ Sur le **net financier** si réductions financières (et commerciales éventuellement)
 - **Facture d'avoir (pour RRR ou escompte) , la TVA doit être régularisée :**
 - ✦ Traduction comptable par une contrepassation
 - Diminution de la TVA collectée chez le fournisseur (débit du compte 44571)
 - Diminution de la TVA déductible chez le client (crédit du compte 44566)

• Illustration sur la base des factures citées précédemment (Client)

Ex.1 Net commercial = 2851,80 HT, escompte de 57,04 figurant sur la facture de doit, TVA calculée sur le net financier = 558,95 [Les réductions](#)

JOURNAL SOCIETE MALLET

N° compte	Intitulé du compte	débit	crédit
	15 DECEMBRE		
607	Achats de marchandises	2 851,80	
44566	TVA sur ABS	558,95	
765	Escompte obtenu		57,04
512	Banque		3 353,71
	(facture de doit FO PASCHER N°1512)		
	20 DECEMBRE		
401	Fournisseur	102,66	
609	RRR obtenus sur achats		85,55
44566	TVA déductible sur ABS		17,11
	(facture d'avoir FO PASCHER N°A485)		

Net commercial ht

TVA sur Net Financier

Escompte HT

Montant TTC

Remise HT sur Avoir

TVA sur montant remise



- Illustration sur la base des factures citées précédemment
(Fournisseur)

JOURNAL SOCIETE PASCHER			
N° compte	Intitulé du compte	débit	crédit
	15 DECEMBRE		
512	Banque	3 353,71	
665	Escompte accordé	57,04	
707	Vente de marchandises		2 851,80
44571	TVA collectée (facture de doit CLT MALLET N°1512)		558,95
	20 DECEMBRE		
709	RRR accordé sur ventes	85,55	
44571	TVA collectée	17,11	
411	Clients (facture d'avoir CLT MALLET N°485)		102,66



3. Les pénalités de retard

- Paiement des factures dans un « délai normal » fixé par le vendeur
- Si retard, application de pénalités de retard
- Taux applicable précisé dans les conditions générales de vente
- Pénalités calculées sur le montant TTC de la facture
- Caractère financier de ces pénalités donc pas de TVA
- Enregistrement comptable
 - au débit du compte 661 « charges d'intérêts » chez l'acheteur
 - Au crédit du compte 763 « revenus des créances commerciales » chez le vendeur

APPLICATION

La société **MOSCOU** vend 8 000 € HT de marchandises à la société **TIKSI** et lui accorde une remise de 10 % déduite sur la facture de doit.

1. Etablir la facture de doit et procéder aux enregistrements comptables (a) de la vente chez le fournisseur et (b) de l'achat chez le client.

A partir de cette situation de base enregistrée dans les comptes du client et du fournisseur, 4 situations différentes sont envisagées, correspondant aux 4 hypothèses suivantes :

H1 - Un quart de la marchandise est défectueuse. Après accord Tiksi retourne les éléments défectueux chez Moscou.

2. Etablir la facture d'avoir correspondante et l'enregistrer chez le client et le fournisseur.

H2 – Un quart de la marchandise est défectueuse. Après accord, le client TIKSI conserve la marchandise défectueuse et obtient un rabais de 20 % sur le total de la commande.

3. Etablir la facture d'avoir correspondante et l'enregistrer chez le client et le fournisseur.

H3 – Un tiers de la marchandise est défectueuse. Après accord, le client TIKSI retourne le tiers des marchandises et obtient un rabais de 10 % sur la marchandise conservée.

4. Etablir la facture d'avoir correspondante et l'enregistrer chez le client et le fournisseur.

H4 – Le client TIKSI conserve toute la marchandise mais décide de payer avant l'échéance, pour cela il obtient un escompte de 5 %.

5. Etablir la facture d'avoir correspondante et l'enregistrer chez le client et le fournisseur.